



DÉLIBÉRATION COMITE SYNDICAL

PORTANT SUR UNE AFFAIRE D'INTÉRÊT COMMUN

Délibération n°C 20220316 07

BUDGET ANNEXE « INSTALLATIONS PHOTOVOLTAÏQUES » - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2021

Rapporteur : Madame Corinne SUBAÏ Vice-Présidente (Finances et budgets)

Le 16 mars 2022 à 18 h 30, le Comité du syndicat de gestion des énergies de la région lyonnaise régulièrement convoqué le 10 mars 2022 s'est réuni en session ordinaire à BRON, Espace Roger Pestourie, 25 place du 11 Novembre 1918 sous la Présidence de Monsieur Eric PEREZ, *Président*.

Pour l'examen des délibérations du compte administratif, le Comité a désigné Madame Corinne SUBAÏ comme présidente de séance.

Quorum : 29
Nombre de délégués en exercice : 86

PRÉSENTS :

Titulaires : *Métropole de Lyon :* Nicolas BARLA, Vinciane BRUNEL VIEIRA, Christiane CHARNAY, Pascal DAVID, Gilbert-Luc DEVINAZ, Myriam FONTAINE, Véronique GIROMAGNY, Éric PEREZ, Jean-Claude RAY, Anne REVEYRAND, Julien SMATI, Corinne SUBAÏ. *Communes :* Bruno THUET (Brignais), Jean-Philippe CHONÉ (Communay), Michel CASTELLANO (Millery) ; Thierry SAUNIER (Albigny-sur-Saône), Hervé THIBAUD (Bron), Sophie BLACHÈRE (Caluire-et-Cuire), Sandrine CARDINAL (Charbonnières-les-Bains), Thierry DUCARNE (Charly), Michel FOURRIER (Chassieu), Alain LEGRAS (Corbas), David THOMMEGAY (Couzon-au-Mt-d'Or), Christophe THIMONET (Feyzin), Michel GIRAUD (Fleurieu-sur-Saône), Rémy RIBAS (Fontaines-St-Martin), Olivier BRUSCOLINI (Fontaines-sur-Saône), Jean-Paul VERNAT (Francheville), Noëlle MAGAUD (Genay), Alipio VITORIO (Givors), Yves JASSERAND (Marcy l'Etoile), Bernard DUMAS (Meyzieu), Gilbert SUCHET (Montanay), François JOLLY (Poleymieux-au-Mt-d'Or), Germain LYONNET (Quincieux), Philippe de la CRUZ (Rillieux-la-Pape), Michel GUINARD (St Cyr-au-Mt-d'Or), Claude BASSET (St Didier-au-Mt-d'Or), Frédéric RAGON (Saint-Genis-Laval), Philippe PERARDEL (St Germain-au-Mt-d'Or), Stéphane PEILLET (St Priest), Anne PERRUT (Sathonay-Camp), Jean-Michel BUDYNEK (Solaize), Daniel SÉGOUFFIN (Vernaison), Ikhlef CHIKH (Villeurbanne).

Suppléants : Jean-Louis MAGOUTIER (Craponne), Éric RAMOS (Jonage), Frédéric HYVERNAT (Oullins), Jacques DEBORD (La Tour-de-Salvagny).

ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉ UN POUVOIR :

Sylvain GODINOT (Métropole de Lyon) donne pouvoir à Vinciane BRUNEL VIEIRA (Métropole de Lyon),

Pierre-Alain MILLET (Métropole de Lyon) donne pouvoir à Christiane CHARNAY (Métropole de Lyon),

Philippe GUELPA BONARO (Métropole de Lyon) donne pouvoir à Éric PEREZ (Métropole de Lyon),

Joëlle SECHAUD (Métropole de Lyon) donne pouvoir à Anne REVEYRAND (Métropole de Lyon),

Philippe NICOLAS (Curis-au-Mt-d'Or) donne pouvoir à François JOLLY (Poleymieux-au-Mt-d'Or).

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 69-2021-12-24-00002 en date du 24 décembre 2021 relatif à la modification des statuts et compétences du SIGERLY ;

Vu l'arrêté du 9 décembre 2021 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M4 applicable aux services publics industriels et commerciaux ;

Vu la délibération n° C-2021-02-24/03 adoptant le rapport d'orientation budgétaire présenté en séance du Comité syndical du 24 février 2021 ;

Vu la délibération n° C-2021-03-24/03 adoptant le budget primitif 2021 du budget annexe « Photovoltaïques » lors du Comité syndical du 24 mars 2021 ;

Vu la délibération n° C-2021-06-16/10 adoptant le budget supplémentaire 2021 du budget annexe « Photovoltaïques » lors du Comité syndical du 16 juin 2021 ;

Vu la délibération n° C-2021-12-15/04 adoptant la décision modificative n°1 lors du Comité syndical du 15 décembre 2021 ;

Vu la maquette budgétaire, ci-jointe, présentant le compte administratif 2021 ;

Considérant que l'activité « Photovoltaïque » concerne la production et la vente d'électricité par le syndicat ; il s'agit d'un service public industriel et commercial (SPIC) exploité sous la forme d'une régie sans personnalité juridique et sans autonomie financière, c'est pourquoi les dépenses et les recettes se rapportant au coût du service font l'objet d'une comptabilité distincte retracée dans un budget annexe rattaché comptablement au budget principal du SIGERLY, soumise à l'instruction M4 et assujettie à la TVA.

Considérant que le compte administratif est composé des éléments suivants :

ARRÊTÉ DES COMPTES

EXPLOITATION

Section d'exploitation– Dépenses	125 090,85 €
Total des dépenses réelles :	34 507,85 €
Total des opérations d'ordre :	90 583,00 €
Chapitre 011 – Charges à caractère général	18 624,26 €
Chapitre 66 – Charges financières	15 883,59 €
Chapitre 042 – Opérations d'ordre entre sections	90 583,00 €
Section d'exploitation – Recettes	132 474,03 €
Total des opérations réelles :	114 991,03 €

Total des opérations d'ordre	17 483,00 €
Chapitre 70 – Vente produits fabriqués, prestations de service	113 628,23 €
Chapitre 77 – Produits Exceptionnels	1 362,80 €
Chapitre 042 – Opérations d'ordre entre sections	17 483,00 €
La section d'exploitation présente un solde positif d'exécution de	7 383,18 €
Auquel s'ajoute le résultat antérieur reporté de 2020 de	11 332,55 €
Le solde d'exécution cumulé s'élève donc à	+18 715,73 €

INVESTISSEMENT

Section d'Investissement – Dépenses	111 530,82 €
Total des dépenses réelles	85 664,45 €
Total des opérations d'ordre	25 866,37 €
<i>Restes à réaliser</i>	<i>0,00 €</i>
Chapitre 16 – Emprunts	85 664,45 €
Chapitre 040 – Opérations d'ordre entre sections	17 483,00 €
Chapitre 041 – Opérations Patrimoniales	8 383,37 €
Section d'Investissement – Recettes	98 966,37 €
Total des recettes réelles	0,00 €
Total des opérations d'ordre	98 966,37 €
<i>Restes à réaliser</i>	<i>0,00 €</i>
Chapitre 040 – Opérations d'ordre entre sections	90 583,00 €
Chapitre 041 – Opérations Patrimoniales	8 383,37 €
La section d'investissement présente un solde négatif d'exécution de	-12 564,45 €
Auquel s'ajoute le résultat antérieur reporté de 2020 de	+0,39 €
Le solde d'exécution cumulé s'élève donc à	-12 564,06 €

Le résultat global s'élève donc à -12 564,06 €.

Considérant que les résultats définitifs du Compte administratif 2021 et du Compte de gestion 2021 du budget annexe « installations photovoltaïques » sont en parfaite concordance ;

Considérant qu'il est demandé à Monsieur le Président du SIGERLy de bien vouloir sortir quelques instants et que la séance est présidée par Madame Corinne Subai, vice-présidente déléguée aux Finances ;

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur, Madame Corinne SUBAI, Vice-Présidente (Finances et budgets)

Le Comité syndical :

ADOpte le compte administratif de l'exercice 2021 du budget annexe « installations photovoltaïques ».

Après en avoir délibéré à l'unanimité des suffrages exprimés

Nombre de délégués votants : 52 (153 voix)
Nombre de délégués avec 8 voix : 14 (dont 3 pouvoirs)
Nombre de délégués avec 2 voix : 3
Nombre de délégués avec 1 voix : 35 (dont 1 pouvoir)

Pour : 39 (126 voix)

Contre : 0

Abstention : 13 (27 voix)

(Le Président ne participe pas au vote, sa voix ainsi que son pouvoir sont donc décomptés).

À Villeurbanne, télétransmise à la Préfecture du Rhône et rendue exécutoire le



Le Président,

Eric PEREZ

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Lyon, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.